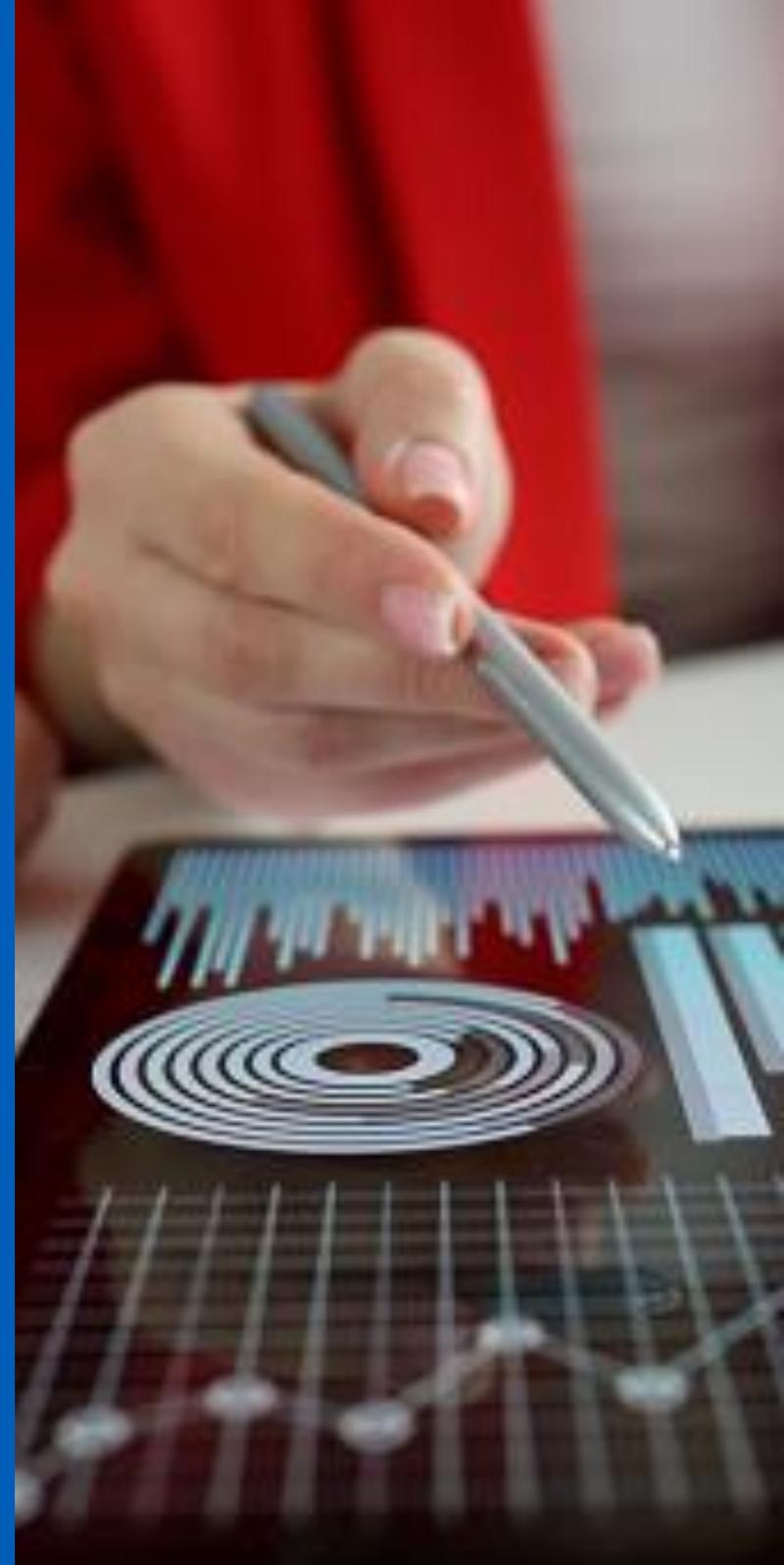


Portrait social

Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe



Diagnostic EPCI
Introduction



La définition de l'illettrisme

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été scolarisée**.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne nouvelle arrivante en France et qui ne parle pas le français est quant à elle en situation d'apprentissage du FLE « Français Langue Etrangère ».



Il s'agit pour elles **d'apprendre la langue du pays où elles résident**.

Des précédentes données sur l'illettrisme grâce à l'enquête IVQ de l'INSEE : Information et Vie Quotidienne

L'enquête Informatique et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

L'enquête **Information et Vie Quotidienne (IVQ)** est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des **compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs)**. Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le **profil des sous-populations en difficultés**, d'étudier les **déterminants des compétences à l'âge adulte** (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer **l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle**.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011.

En Guadeloupe, une enquête IVQ a été réalisée fin 2008-2009 auprès d'un échantillon de 1 600 personnes âgées de 16 à 65 ans. Cette enquête a été menée par l'INSEE en partenariat avec la région Guadeloupe, la Préfecture de la Région, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les résultats ont été publiés en 2010 dans une note accessible sur cette page web de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294534>

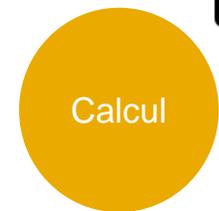
Les compétences évaluées



Ecrit



Oral



Calcul

Déchiffrer :
Lecture de mots

Ecrire:
Production de mots

Comprendre:
Compréhension d'un texte simple



N°60
Juin
2010

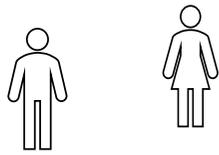


Enquête Information et Vie Quotidienne

L'illettrisme, un problème préoccupant en Guadeloupe

Une prochaine enquête IVQ de l'INSEE devrait avoir lieu en 2023 en Guadeloupe, et permettre la mise à jour des éléments de l'enquête de 2011.

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IQQ (France Hexagonale)



60,5 %
sont des hommes

39,5 %
sont des femmes

10%
vivent dans les quartiers Politiques de la Ville

14%
Le taux d'illettrisme dans les QPV y est 2 fois supérieur

4,6%
des jeunes participant à la JDC* sont en situation d'illettrisme

+ de 50%
exerce une activité professionnelle

40% des détenus français sont en situation d'illettrisme

7%
de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France hexagonale et ayant été scolarisée en France (2012)

9% en 2004

2 500 000
personnes en situation d'illettrisme en Métropole

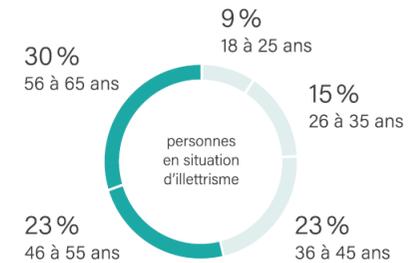
Près de 50%
vivent dans des zones faiblement peuplées

+ de 50%
ont plus de 45 ans

71%
parlent uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans

22,5 %
dans des villes de moins de 20 000 habitants

26 %
dans les zones rurales



* Voir pages suivantes pour la description de la JDC

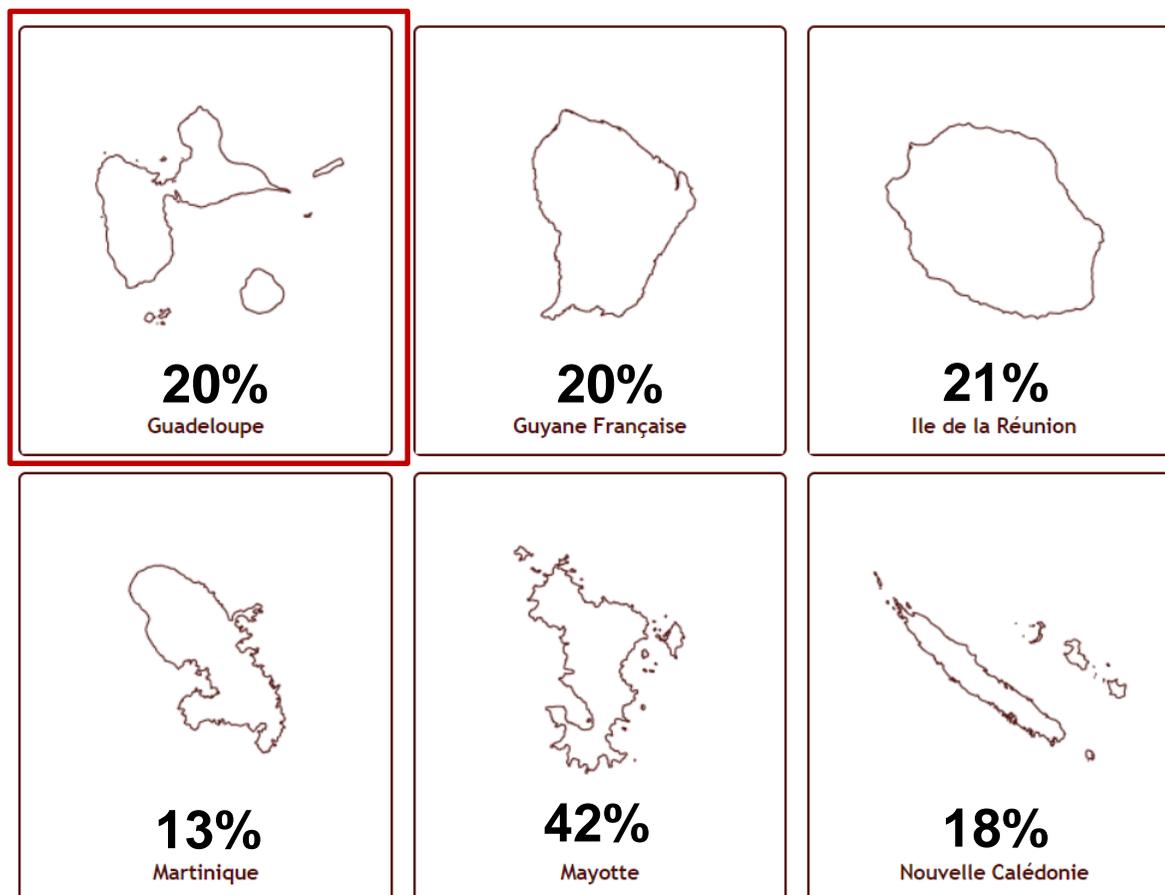
L'illettrisme en chiffres

Une population particulièrement touchée en Outre-Mer

Les chiffres observés en Métropole diffèrent de ceux en Outre-Mer.

Alors qu'en **Métropole**, **7%** des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, ce taux est **de 2 à 6 fois supérieur** dans les départements et régions d'outre-mer.

La **Guadeloupe**, la **Guyane Française**, la **Réunion** et la **Nouvelle-Calédonie** comptent environ 1 cinquième (**environ 20%**) de leur population en situation d'illettrisme.



De situations d'illettrisme selon les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.



4

Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de connaissance

Bagage correspondant à une fin de scolarité obligatoire et proche des exigences des qualifications de niveau CAP, BEP, Diplôme National du Brevet etc.

- Personnes à l'aise dans la société
- Capables de s'adapter aux évolutions et continuent à se former.

3

Compétences facilitant l'action dans les situations variées

Bagage proche du niveau de Certificat de Formation Générale

- Capables de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques... S'approprient progressivement les codes (règles orthographiques, registres de langue...) et commencent à utiliser des outils comme les tableaux, graphiques, schémas...
- Professionnellement : **capacités de TRANSPOSITION**, assumant la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées.

2

Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Situation d'illettrisme

- Capables, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.
- Professionnellement : **capacités d'ADAPTATION**, s'acheminant dans un environnement familier vers la mise en place de savoir faire pratiques.

1

Repères structurants

Situation d'illettrisme

- Capables de se repérer dans l'univers de l'écrit (en identifiant des signes et des mots), des nombres (puisqu'elles maîtrisent la base de la numération), dans l'espace et le temps. Participent à des échanges oraux avec des questions-réponses simples.
- Professionnellement : **capacités d'IMITATION**, s'acquittant de tâches simples et souvent répétitives dans une activité lorsque l'exécution de ces tâches se réfère à un modèle précis.

Diagnostic EPCI

Portrait de territoire



Précautions de lecture

Les portraits de territoire présentés ci-après reposent sur une double analyse, à la fois sociodémographique et qualitative.



La mobilisation de données sociodémographiques

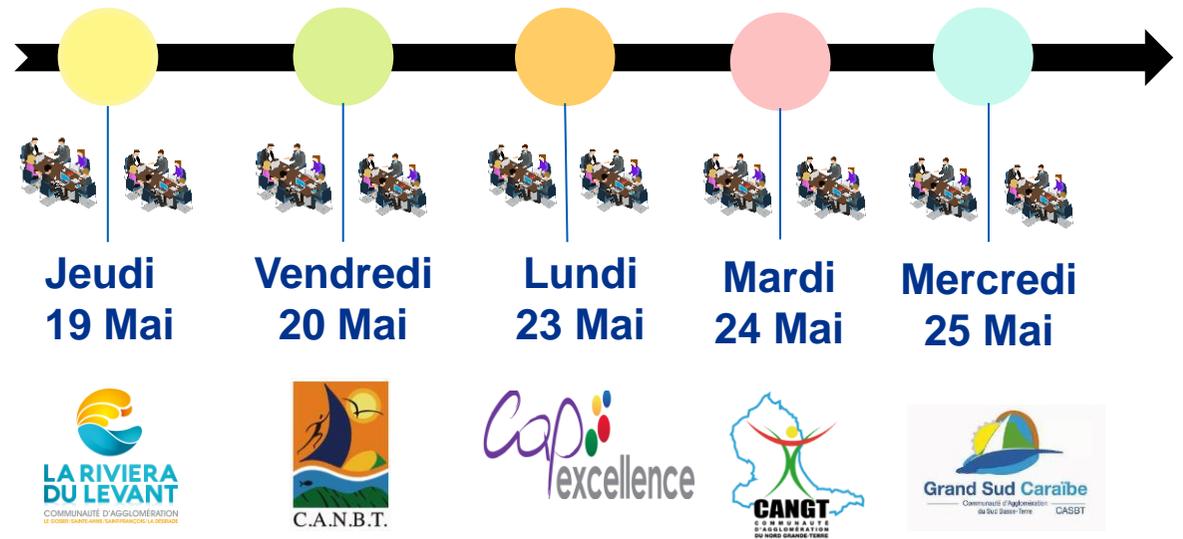
Chaque portrait comporte 3 pages de présentation territoriale mettant en exergue les principales caractéristiques sociodémographiques des territoires sur les volets suivants : démographie, familles, scolarité et formation, emploi et vulnérabilité économique. Ces données reposent sur l'exploitation des bases de données publiques de l'INSEE notamment, ainsi que sur l'exploitation de données transmises par différents acteurs du territoire.



Le recueil de la parole des acteurs du territoire

Les portraits de territoire sont enrichis de manière qualitative. Le recueil de la parole des acteurs de terrain (institutions, services communaux et intercommunaux, acteurs associatifs, élus, etc.) s'est organisée de la manière suivante :

- Des **entretiens qualitatifs** réalisés avec une quinzaine de partenaires essentiels intervenant à l'échelle de la Guadeloupe, en matière de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme (voir livrable « portrait territorial à l'échelle Guadeloupe »)
- Une **journée d'ateliers** sur chacun des territoires* (CARL, CANBT, Cap Excellence, CANGT et CAGSC), divisée en deux temps de travail :
 - Un temps dédié à la prévention de l'illettrisme
 - Un temps dédié à la lutte contre l'illettrisme
- **Trois groupes de paroles** avec des publics (Guadeloupe Formation / RSMA / allocataires du RSA)



*Aucun atelier n'a eu lieu sur le territoire de la CC Marie-Galante, qui n'a pas répondu à nos sollicitations dans le cadre de la présente démarche.

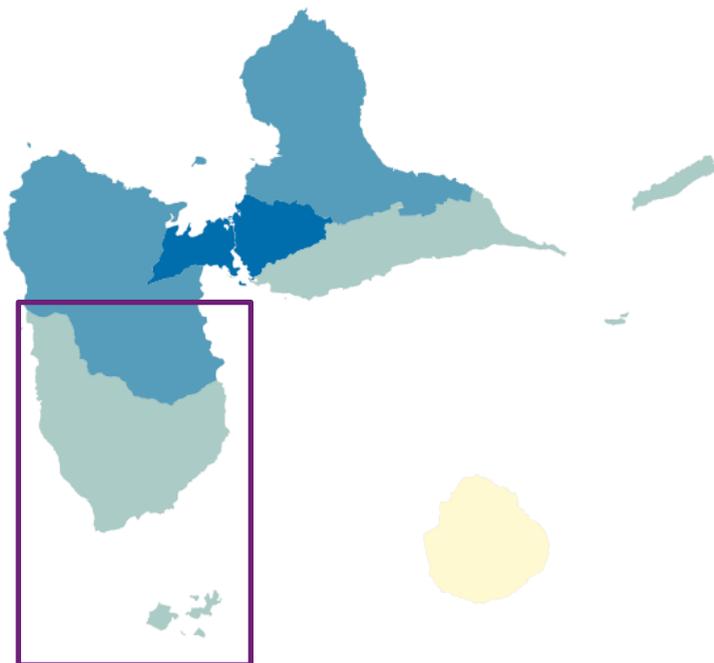
Les portraits de territoire présentés ci-après constituent une **synthèse des éléments sociodémographiques et qualitatifs recueillis au cours de l'étude**. A ce titre, il s'agit de portraits subjectifs et non exhaustifs des territoires, visant à **traduire la parole des acteurs et à dresser un état des lieux des forces et des faiblesses de chaque EPCI** en termes de ressources, politiques, actions et dispositifs dédiés à la question de l'illettrisme.

Portrait social : CA Grand Sud Caraïbe



Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe, située au sud de Basse-Terre, compte 78 479 habitants (INSEE, 2018) répartis au sein de 11 communes. Elle compte notamment les îles des Saintes (Terre-de-Bas et Terre-de-Haut), qui ont donc la particularité de la double insularité.



Démographie

Une population en diminution



78 479 habitants
(2018)

Évolution annuelle
moyenne de la population
(2013-2018)

- 0,9%

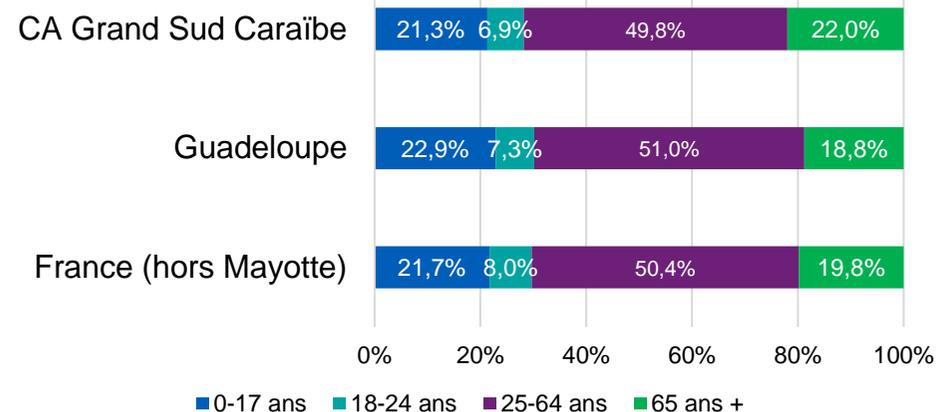


Source : INSEE, RGP 2018

Une population relativement âgée

Répartition de la population par tranche d'âge (2018)

Source : INSEE, RGP 2018



La population de Grand Sud Caraïbe connaît une décroissance démographique (-0,9%/an entre 2013 et 2018) plus importante qu'en Guadeloupe (-0,7%/an) et contraire à la tendance nationale (+0,4%/an).

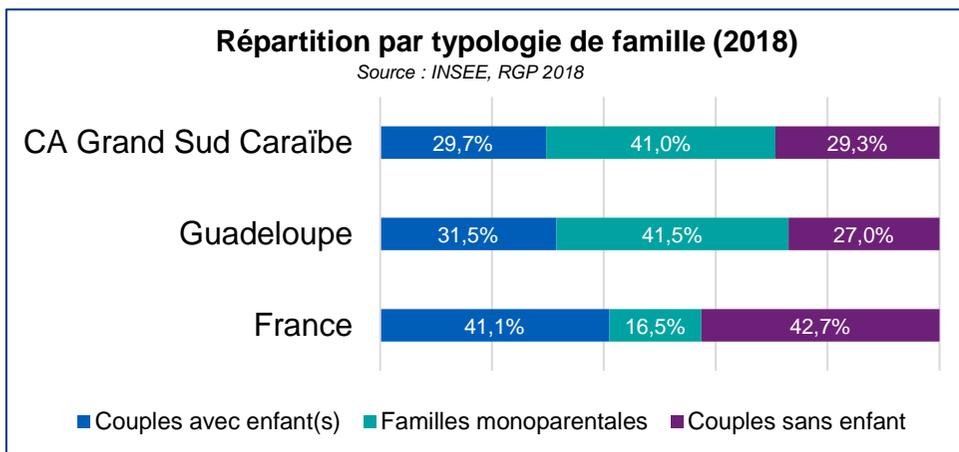
Les personnes âgées de 65 ans et plus sont surreprésentées sur ce territoire, et ce, malgré une évolution moyenne annuelle (+1,5%/an) plus modérée que sur les autres territoires de la Guadeloupe (> +2%/an). A contrario, la population jeune diminue sur toutes les tranches d'âge : le territoire fait donc face à un double phénomène de vieillissement (augmentation des effectifs des séniors) et de géronto-croissance (augmentation de la proportion de séniors dans la population).

Portrait social : CA Grand Sud Caraïbe



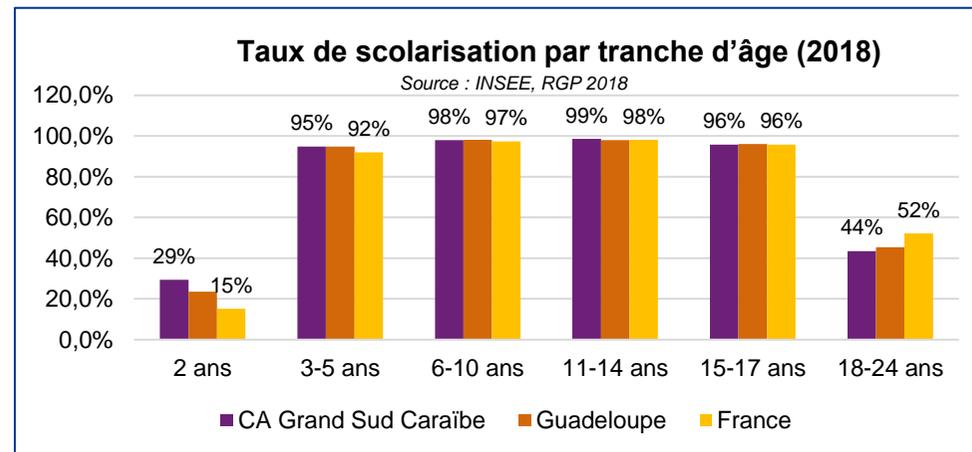
Familles

Un territoire familial



Scolarité et formation

Des jeunes adultes moins scolarisés sur le territoire



Des familles moins nombreuses et plus jeunes

Source : INSEE, RGP 2018



Indicateur	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe	France
Part de familles nombreuses (3+ enfants de moins de 25 ans)	8,1%	8,9%	9,2%
Part de ménages de 20-24 ans avec au moins un enfant	11,2%	10,2%	6,6%
Part de familles monoparentales où le parent est une femme	88,8%	89,4%	81,7%

Une population peu diplômée

Source : INSEE, RGP 2018



Indicateur	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe	France
Part des 15 ans ou plus non scolarisés sans diplôme ou CEP	36,5%	34,3%	21,9%
Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET)	27,6%	24%	16,3%

La CAGSC est un territoire familial, bien que comptant légèrement plus de couples sans enfant (29,3%) qu'à l'échelle guadeloupéenne (27%). La part de familles monoparentales est similaire à la moyenne de la Guadeloupe, et on constate en revanche une proportion élevée de jeunes ménages (20-24 ans) avec au moins un enfant. Par ailleurs, alors que les taux de scolarisation jusqu'à 17 ans sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale, les jeunes adultes de 18 à 24 ans sont nettement moins scolarisés. La proportion de jeunes adultes non diplômés et de jeunes adultes ni en emploi, ni en formation est relativement élevée, témoignant de difficultés renforcées pour ces publics.

Portrait social : CA Grand Sud Caraïbe



Emploi

Des taux de chômage très élevés, notamment pour les jeunes adultes

Source : INSEE, RGP 2018

	Grand Sud Caraïbe Communauté d'Agglomération du Sud-Est-Terre - CASBT	GUADELOUPE	France
Taux de chômage des 15-24 ans	F 60,8%	50,2%	27,6%
	H 59,6%	48,4%	26,9%
Taux de chômage des 15-64 ans	F 34,3%	30,7%	14,2%
	H 30%	26,4%	12,7%

Une insécurité face à l'emploi comparable à celle observable à l'échelle de la Guadeloupe

Source : INSEE, RGP 2018

	Grand Sud Caraïbe Communauté d'Agglomération du Sud-Est-Terre - CASBT	GUADELOUPE	France
Part des contrats précaires	17,2%	18,2%	15,6%
Part des contrats en temps partiel	18%	17%	17,3%

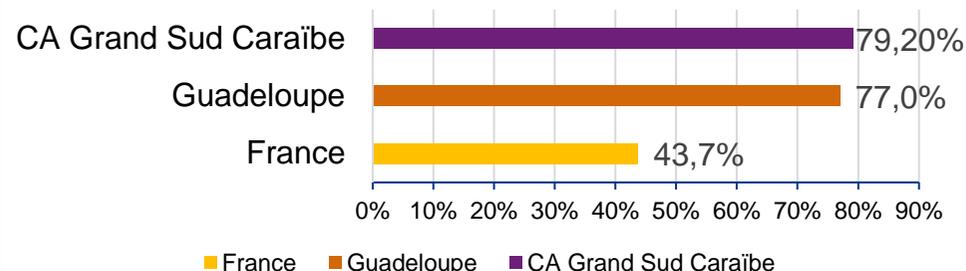


Vulnérabilité économique

Une population très vulnérable économiquement

Source : FILOSOFI 2019

Part des ménages fiscaux non imposés (2019)



Une dépendance très importante aux prestations sociales

Source : CAF

	Grand Sud Caraïbe Communauté d'Agglomération du Sud-Est-Terre - CASBT	GUADELOUPE	France
Part de la population couverte par le RSA	20,1%	20,3%	6%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales	49,4%	46,7%	22,2%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 100% de prestations sociales	39,5%	36,4%	13,2%

La population du territoire présente des facteurs de vulnérabilité très importants, sur le plan :

- De l'insertion professionnelle, avec des taux de chômage relativement élevés (particulièrement importants chez les jeunes de 15 à 24 ans, avec 60,8% pour les femmes et 59,6% chez les hommes) et une insécurité importante face à l'emploi (forte proportion de contrats précaires et de contrats à temps partiel)
- Economique : près de 4 ménages sur 5 ne sont pas imposés, et on observe une forte dépendance aux prestations sociales. Ces facteurs cumulés peuvent constituer des facteurs de risque renforcés face à l'illettrisme.

Des difficultés repérées dès l'entrée au collège...



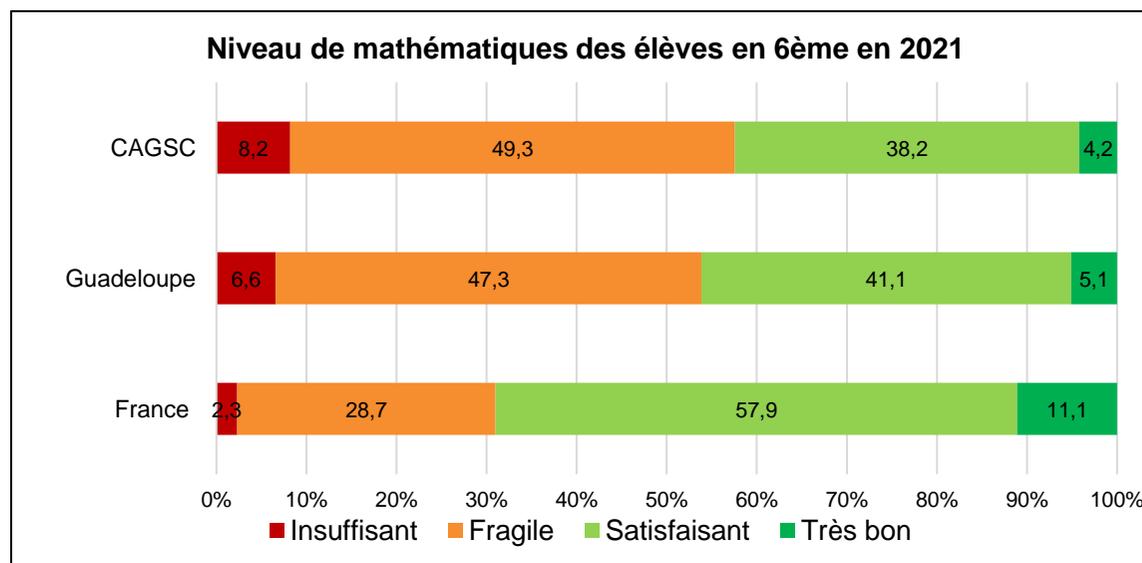
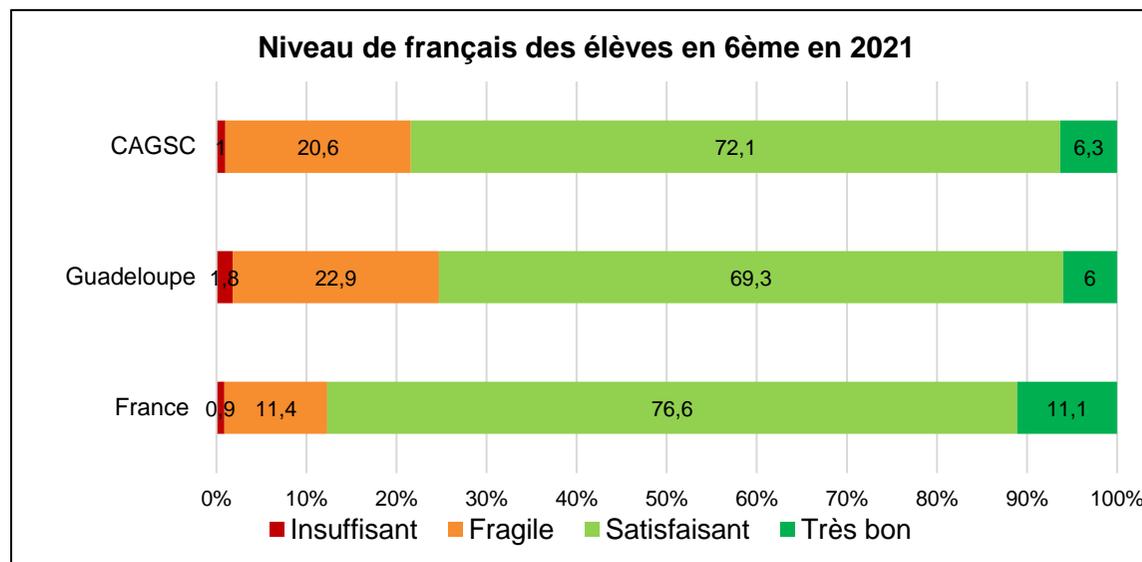
Des difficultés à l'entrée au collège réelles, mais moins importantes que la moyenne académique*

L'analyse des résultats des évaluations de 6^{ème} en 2021 permet d'identifier des difficultés importantes des collégiens de la CAGSC à l'entrée au collège :

- En Français, avec **plus d'un élève sur 5 (21,6% des élèves) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant sur le territoire** : cette proportion, élevée en comparaison avec la moyenne nationale (12,3%), reste cependant inférieure à la moyenne académique (24,7%) mais est la plus élevée des 6 EPCI de Guadeloupe.
- En Mathématiques, avec **plus de la moitié des élèves de la CAGSC (57,5%) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant** : là aussi, on retrouve une différence importante avec la moyenne nationale (31%). Si les difficultés restent moins élevées sur le territoire qu'à l'échelle de l'académie (53,9%), il s'agit cependant de la proportion la plus élevée des 6 EPCI de Guadeloupe.

Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



... et qui se confirment à la sortie du collège

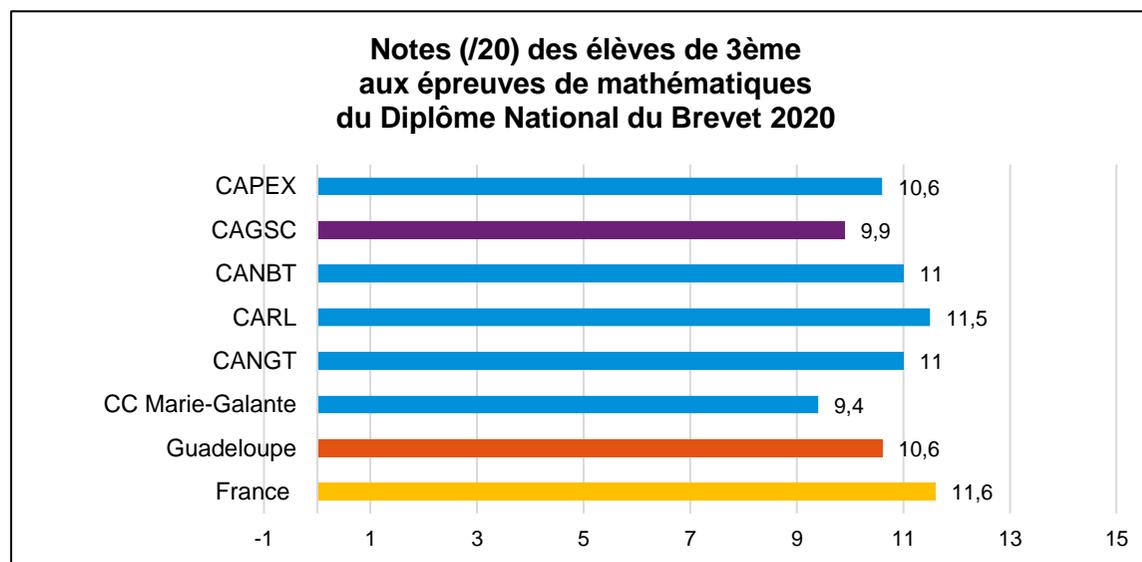
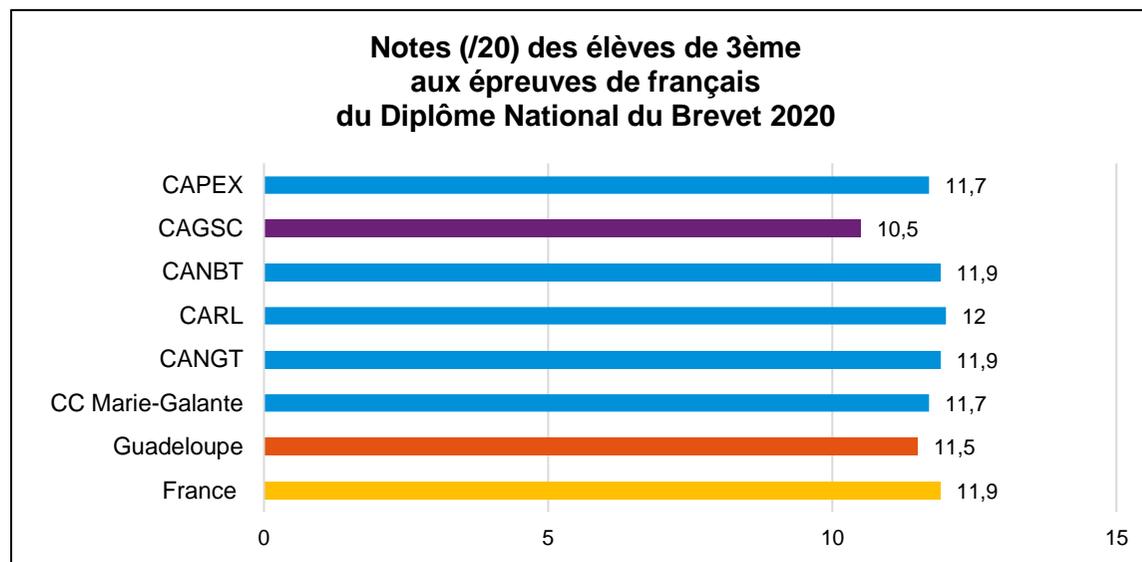
Des difficultés qui s'observent à la sortie du collège, et semblent plus affirmées que sur d'autres EPCI guadeloupéens

L'analyse des résultats aux épreuves de français et de mathématiques lors de la session 2020 du Diplôme National du Brevet permettent :

- **De confirmer les difficultés observées en Français**, avec une moyenne des élèves sur le territoire (10,5/20) relativement faible en comparaison à la moyenne nationale (11,9/20), et même à la moyenne académique (11,5/20) : ainsi, il s'agit de l'EPCI présentant la moyenne la plus faible parmi les 6 EPCI de Guadeloupe.
- **De confirmer les difficultés observées en Mathématiques**, avec une moyenne des élèves de 3^{ème} qui est inférieure sur le territoire (9,9/20) à la moyenne nationale (11,6/20) et à la moyenne académique (10,6/20). Il s'agit ainsi du 2^{ème} EPCI de Guadeloupe disposant de la moyenne la plus faible (après Marie-Galante).

Source : Résultats aux épreuves du Diplôme National du Brevet en 2020, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs

Enjeu n°1 : Lutter contre les facteurs périphériques complexifiant l'apprentissage des compétences de base

Des facteurs périphériques engendrant une vulnérabilité face à l'illettrisme

Les professionnels identifient un ensemble de facteurs pouvant complexifier l'apprentissage des compétences de base. Ces facteurs peuvent être liés à :

- **Des difficultés liées à des troubles spécifiques chez l'enfant** : les acteurs soulignent notamment l'augmentation des troubles « dys » (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, etc.), mais également des troubles du comportement et des phénomènes d'hyperactivité chez les enfants. Or, ces troubles sont parfois repérés tardivement, notamment du fait d'un manque de moyens humains et financiers en matière de repérage, et pèsent ainsi sur l'apprentissage au cours des premières années de scolarité ;
- **L'environnement familial** : outre les situations économiques défavorables qui peuvent constituer un facteur de vulnérabilité, les professionnels évoquent des difficultés en matière de parentalité (ex. cadre familial peu structurant / difficultés à réguler l'hygiène de vie – sommeil, alimentation – de l'enfant / consommation développée de stupéfiants ou d'alcool par certains parents / etc.) ;
- **L'environnement linguistique** : le territoire compte une proportion élevée d'enfants issus de l'immigration, pour lesquels des difficultés d'apprentissage de la langue française peuvent s'ajouter à l'apprentissage des compétences de base (ex. familles au sein desquelles le français n'est pas la langue usuelle)
- **Des inégalités territoriales prononcées en matière de répartition des offres et services** : certains territoires, notamment les territoires les plus ruraux, semblent peu pourvus en offre de services (scolarité, parentalité, loisirs, culture, etc.). Ce faible maillage, couplé à des freins de mobilité importants, peuvent freiner l'accès à une vie sportive, culturelle, associative importante ;
- **Des enjeux d'illectronisme** pour une partie de la population, ce qui complexifie l'accès aux offres, services et dispositifs existants ;
- **L'organisation du système scolaire** : outre les fermetures d'école régulières du fait de facteurs externes (dératisation, échouage de sargasses, événements climatiques, etc.), les acteurs témoignent de classes parfois surchargées et de difficultés de mobilité qui freinent l'accès à l'école.

« Il n'y a pas qu'un facteur de risque face à l'illettrisme, c'est un tout, une combinaison de facteurs qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage ou des ruptures dans l'apprentissage »

Au regard de ces constats, les professionnels évoquent deux priorités permettant de lutter contre les freins périphériques complexifiant l'apprentissage des compétences de base :

- Faciliter le repérage et le dépistage de santé via la **création d'un plateau technique pluridisciplinaire** permettant de déceler les difficultés et de favoriser l'orientation et la prise en charge des situations (ex. bilan systématique à l'entrée au CP)
- **Renforcer l'accompagnement à la parentalité**, en travaillant notamment autour du lien parents/école

La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs

Enjeu n°2 : Développer des offres attractives et accessibles pour les familles du territoire

Des difficultés à attirer les publics vers les offres existantes

Si plusieurs offres et dispositifs existent en matière de prévention de l'illettrisme (accompagnement à la scolarité / accompagnement vers la lecture / etc.), les acteurs témoignent d'un manque d'attractivité de ces offres, notamment liées à :

- Un **manque de communication autour de l'offre auprès des familles** : ils soulignent notamment la difficulté à atteindre les publics ciblés (publics isolés, publics adolescents) faute de communication adaptée ;
- Un **manque de visibilité de l'offre existante**, renforcé par un **déficit d'interconnaissance des acteurs** : les professionnels du territoire témoignent d'un faible degré d'interconnaissance, ce qui complexifie l'orientation des publics vers les offres adaptées qui sont, souvent, méconnues des autres acteurs ;
- Des **difficultés du tissu associatif** à fonctionner correctement du fait de matériels et de locaux défectueux ;
- Des **freins de mobilité** qui complexifient l'accès à l'offre existante ;
- Un **manque d'inclusivité des actions proposées** (ex. faible accessibilité pour les personnes en situation de handicap) ;
- Un **déficit d'actions adaptées aux publics ciblés**, notamment en matière de développement du goût pour la lecture et l'écriture.

L'existant (non exhaustif)

Plusieurs offres sont évoquées par les acteurs comme participant à l'accompagnement à la parentalité et au développement du goût pour la lecture :

- Les actions entreprises dans le cadre des **Programmes de Réussite Educative**, avec notamment la mise en place de clubs « langage » à partir de trois ans, et de clubs « lecture » et « calcul » à compter de 6 ans (ateliers pédagogiques et ludiques)
- Les actions « **Coups de pouce clés** » : enseignants qui identifient les « élèves à besoin » pour leur permettre de rattraper
- Le **dispositif « Lire en institution »** (ARS Guadeloupe) qui permettait d'encourager à la lecture au sein des institutions hospitalières notamment, mais a pris fin suite au départ en retraite du porteur de projet
- Un **atelier « bébé lecteur »** mis en place par une association locale
- Un « **Car-bus** » déployé par la Communauté d'Agglomération, qui pourrait être mobilisé pour développer des projets partenariaux avec les écoles et les médiathèques

Ainsi, les acteurs du territoire soulignent la nécessité de **développer des offres attractives et accessibles** pour tous les publics, en travaillant notamment à :

- **Développer des actions co-construites avec les publics ciblés** (ex. publics adolescents) afin de favoriser l'implication des publics (ex. développement d'actions de « stand-up »)
- **Renforcer la communication autour des offres existantes** auprès des publics par différents vecteurs (télévision, radio, etc.)
- **Améliorer le maillage de l'offre et travailler à son accessibilité physique** (ex. développement d'actions d'aller-vers de type « bibliobus » ; organisation de « journées portes-ouvertes » des écoles et des bibliothèques ; etc.)

Les publics concernés

Une diversité de publics concernés par les situations d'illettrisme

Les acteurs rencontrés témoignent de **profils de publics très hétérogènes pouvant être touchés par l'illettrisme, parmi lesquels :**

- Les **jeunes** (16-25 ans), notamment sur le territoire de Vieux-Habitants : les professionnels soulignent une augmentation du nombre de jeunes en situation d'illettrisme, notamment du fait de ruptures dans les parcours liés à des addictions diverses (alcool / stupéfiants notamment)
- De **jeunes femmes mères de familles monoparentales**
- Des personnes en situation de **précarité et/ou d'endettement**
- Des publics **éloignés de l'emploi**, bien qu'une partie des publics en situation d'illettrisme disposent d'un emploi
- Des publics **séniors**
- Des publics ayant terminé un parcours scolaire mais **se trouvant en grande difficulté** de lecture et d'écriture
- Etc.

La situation d'illettrisme peut induire de nombreuses difficultés, différentes selon les tranches d'âge et les publics concernés.

Les professionnels évoquent également des **freins périphériques à l'insertion et à l'accès aux droits**, qui viennent s'ajouter aux difficultés propres à l'illettrisme :

- Des **freins de mobilité**, notamment dans les zones rurales et dans les territoires à double insularité (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas), qui témoignent de besoins renforcés d'actions « d'aller-vers » ;
- Un **faible maillage en matière d'équipements sportifs et/ou culturels** ;
- Un **faible maillage en matière de services publics** (« diagonale du vide » entre le Sud Basse terre et le Nord Grande Terre).

Enjeu n°3 : Former les professionnels au repérage et à l'orientation des publics en situation d'illettrisme

Des stratégies de « contournement » déployées par les publics en situation d'illettrisme...

Les publics en situation d'illettrisme font état d'un sentiment de gêne ou de honte face à leurs difficultés. Ce sentiment peut être exacerbé par la « stigmatisation » du terme « d'illettrés », qui peut notamment engendrer une difficulté « d'acceptation » de sa difficulté.

Les acteurs rencontrés témoignent ainsi de stratégies de « contournement » multiples déployées par les publics pour éviter d'évoquer ou d'admettre leurs difficultés.

... qui complexifient le repérage par des acteurs non formés au sujet

Ces stratégies de contournement peuvent **complexifier le repérage des publics par les professionnels**, notamment du fait d'un **manque de formation au repérage**, mais également d'un **manque de formation sur la façon d'aborder le sujet avec les publics concernés**. Les professionnels témoignent par ailleurs de la **nécessité de créer un lien de confiance fort avec chaque public** (bienveillance / confiance), qui repose sur des pratiques professionnelles spécifiques et un temps dédié pour individualiser la relation avec chaque public.

Outre le repérage, les **professionnels soulignent les difficultés à « diagnostiquer » les publics**, notamment du fait d'un **manque d'harmonisation des outils de positionnement** utilisés par les différents acteurs (ex. « tests de positionnement » différents selon les formateurs).

Les professionnels soulignent ainsi la nécessité de :

- **Renforcer la formation des acteurs en contact avec du public** autour du repérage de l'illettrisme, mais également autour des pratiques professionnelles à déployer pour aborder le sujet avec les publics concernés et favoriser la meilleure orientation possible ;
- **Renforcer la formation des acteurs à l'utilisation des outils de positionnement** existants.

Enjeu n°4 : Favoriser la continuité des parcours

Des ruptures de parcours qui fragilisent la sortie de l'illettrisme

Les professionnels rencontrés témoignent de nombreuses ruptures de parcours des publics accompagnés en situation d'illettrisme, notamment du fait :

- **D'une orientation parfois inadaptée**, notamment du fait d'un mauvais « repérage » (ex. orientation de publics allophones vers une formation de ré-acquisition des savoirs de base) ;
- De **facteurs externes freinant l'accessibilité à la formation ou à l'accompagnement proposé : freins de mobilité** (géographique ou cognitives : publics souvent dépendant de transports en commun peu développés, etc.), **freins économiques** (impossibilité de consacrer autant de temps que prévu à la formation, du fait d'un impératif économique), etc. ;
- D'un **manque de liens partenariaux entre les acteurs** : en effet, les professionnels témoignent de ruptures liées à un manque de passerelles entre les accompagnements (que proposer à un public venant de terminer une première formation d'un an ? Quelles passerelles ? Quelles possibilités de poursuite de formation ?)

L'existant (non exhaustif)

Plusieurs dispositifs sont déployés sur le territoire en matière d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme, et notamment :

- Des **actions menées par les structures d'animation de la vie sociale**, avec notamment le déploiement d'une formation « préacquisition des savoirs de base »
- Des **actions déployées dans des tiers-lieux** (dont la cartographie a été réalisée par l'association WeTechCare en 2020)
- **Plusieurs offres portées par des centres de formation** (ex. JIELLE Formation, Défi Formation, etc.), qui ont notamment structuré des outils permettant de suivre le parcours des stagiaires
- Des **actions menées par La Poste** (conseillers accompagnant le public autour du développement de l'autonomie et de l'accès aux droits) Une association intervenant spécifiquement sur le sujet
- Des **actions portées par le tissu associatif**

Assurer la continuité des parcours nécessite ainsi un **travail partenarial renforcé** entre acteurs, pour permettre une cohérence dans le repérage, l'orientation et le déploiement des offres d'accompagnement proposées.

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées



1. Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de la CAGSC

La création d'un réseau dédié, un besoin identifié par l'ensemble des professionnels rencontrés

Les acteurs ayant participé à des groupes de travail soulignent la nécessité de créer un réseau dédié à l'illettrisme à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, de manière à :

- **Favoriser l'interconnaissance** entre acteurs et renforcer la coordination
- **Assurer le portage d'une politique cohérente** en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme
- **Structurer des actions communes et cohérentes** en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Si la feuille de route du réseau « illettrisme » du territoire reste à définir, plusieurs étapes ont été envisagées par les professionnels :

- **Identifier des coordonnateurs « illettrisme » sur chaque commune du territoire**
- **Réunir les acteurs intervenant dans le champ de l'illettrisme de manière régulière (ex. semestrielle)**
 - Associer de façon régulière des acteurs externes au réseau, et notamment des professionnels de santé (médecins, orthophonistes, CMP, CAMSP, etc.)
- **Recenser les acteurs et dispositifs existants** en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme (ex. s'appuyer sur la cartographie des solutions de la DEETS) au sein d'un répertoire régulièrement mis à jour
- **Recenser et partager les appels à projets** de manière à faciliter les réponses à appel à projet, parfois via des projets communs co-construits entre plusieurs acteurs
- **Etablir une liste d'indicateurs clés** relatifs à l'illettrisme sur le territoire, connus de tous, sous la forme d'un « observatoire de l'illettrisme » (collecte de données auprès des différents partenaires et consolidation au sein d'un document)
- **Assurer l'évaluation des actions menées sur le territoire**, de manière à assurer l'adéquation entre l'offre et les besoins et pouvoir réorienter les dispositifs lorsque nécessaire

4 enjeux majeurs

- 1. Lutter contre les facteurs périphériques complexifiant l'apprentissage des compétences de base**
- 2. Développer des offres en lien avec la lecture attractives et accessibles pour les familles du territoire**
- 3. Former les professionnels au repérage et à l'orientation**
- 4. Favoriser la continuité des parcours des publics en situation d'illettrisme**

Une priorité pour le territoire

1

Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de la CAGSC

*« C'est important de se rencontrer, de voir qu'on n'est pas seuls, car c'est souvent l'impression qu'on a »
Parole d'acteur*

*« Il faut multiplier les échanges intéressants et fructueux entre partenaires concernés par ce sujet capital »
Parole d'acteur*

VOS CONTACTS

Camille REGIS
Manager
cregis@kpmg.fr
06 27 51 79 39

Judith OLLE
Consultante sénior
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Manon CABANES
Consultante
mcabanes@kpmg.fr
07 81 82 95 25

